

RGPD : le traitement des données sensibles des locataires

Les bailleurs sociaux sont amenés, du fait de leur activité, à collecter et à traiter les données à caractère personnel de leurs locataires. Parmi ces données, certaines peuvent revêtir une certaine sensibilité (ex : données de santé, données relatives à des infractions ou condamnations). Or, outre les obligations applicables à tout traitement de données à caractère personnel, les données dites « sensibles » sont soumises à un régime juridique spécifique qu'il convient pour les bailleurs sociaux de maîtriser afin de s'assurer que le traitement de telles données est mis en œuvre conformément aux dispositions applicables. C'est pourquoi ce webinar vous propose de revenir sur la réglementation en ce domaine et sur les actions concrètes à déployer pour mettre en œuvre des traitements de telles données conformément aux dispositions applicables.

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

Durée

3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation :

À distance

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Directeurs, responsables et collaborateurs des services juridiques, Chargés de gestion locative, Collaborateurs en charge de la gestion du précontentieux et du contentieux, DPO / délégué à la protection des données, Tout salarié, collaborateur ou responsable ayant la charge de la gestion des fichiers de locataires.

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports sur les nouvelles dispositions réglementaires. Illustration de la formation au moyen de bonnes pratiques et d'exemples concrets (stratégie contractuelle, clauses....) Echanges à partir des questions des participants. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Objectifs pédagogiques

- **Objectif 1 :** Connaître et comprendre les principes directeurs en matière de collecte et de traitement de données à caractère personnel dites « sensibles »
- **Objectif 2 :** Identifier le plan d'action approprié pour collecter et traiter de telles données conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*

E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

Objectif 1 : Connaître et comprendre les principes directeurs en matière de collecte et de traitement de données à caractère personnel dites « sensibles »

Approche générale

- Le RGPD
- La notion de données à caractère personnel
- Le rôle de la Cnil
- Application de la réglementation au secteur du logement social et aux traitements de données sensibles

Principes directeurs

Check-list : *rappel des principes généraux du traitement de données à caractère personnel*

- Obligation d'information des personnes concernées
- Respect des droits des personnes concernées

Objectif 2 : Identifier le plan d'action approprié pour collecter et traiter de telles données conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel

Déclinaisons des principes directeurs nécessaires à la mise et au maintien en conformité des traitements de données à caractère personnel dites « sensibles »

Spécificités en matière de traitement des données de santé, des données relatives

aux difficultés sociales et à des infractions et condamnations dans le secteur du logement social

Mise en situation : focus sur le traitement de certaines données « sensibles » et sur les modalités du consentement des locataires

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif intra-entreprise : nous consulter

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

au